

CORIORIS TELECOM,

SAS au capital de 27 221 250 €,
RCS Paris : n° 419 735 741,
Siège social : 16, rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
N° TVA intra : FR86 419 735 741,
Adresse Internet : www.coriolis.com,
Adresse Email : support@coriolis.com.

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), ci-après exposées, afférentes aux Produits et Services Grand Public de Coriolis Télécom (ci-après l'« Opérateur »), sont régulièrement portées à la connaissance de l'acheteur (ci-après désigné « l'Acheteur ») pour lui permettre de passer commande à distance par voie électronique par l'intermédiaire du site www.coriolis.com (ci-après le « Site »),

Elles sont librement accessibles sur le Site, tout comme les documents d'information précontractuelle (Fiches d'informations Standardisées et Récapitulatifs contractuels) et les Conditions Générales d'Abonnement des Services de Téléphonie Mobile Grand Public (les « CGA »), via des liens hypertextes figurant systématiquement en bas de la page d'accueil.

Il est par ailleurs rappelé que l'Acheteur ne peut conclure de contrat sans avoir préalablement déclaré, au moyen d'une case à cocher, avoir pris connaissance des documents d'information précontractuelle, des présentes CGV ainsi que des CGA en cas de souscription à un abonnement à un service de télécommunication mobile, notamment via le lien hypertexte figurant à côté de la case à cocher, et les avoir acceptées dans leur intégralité et sans réserve.

Article 1. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de déterminer les conditions générales dans lesquelles l'Opérateur commercialise à distance :

- Un terminal de téléphone mobile ou tout autre appareil permettant de se connecter à ou d'utiliser un service de télécommunication mobile (ci-après désigné « Produit »), avec une carte SIM associée à un abonnement à un service de télécommunication mobile de l'Opérateur (ci-après le « Service de Téléphonie Mobile » ou « Service »), ou ;
- Une offre de Service de Téléphonie Mobile seule.

Les Présentes CGV complètent, le cas échéant, les CGA régissant les Services de l'Opérateur avec lesquelles elles forment alors un tout indissociable lorsque l'Acheteur souscrit un tel Service auprès de l'Opérateur et constituent le contrat entre l'Acheteur et l'Opérateur.

Article 2. Conclusion du contrat – Condition suspensive – Preuve du contrat

Il est préalablement rappelé à l'Acheteur que les contrats conclus dans le cadre du Site sont des contrats conclus par voie électronique via le système du « double-clic » prévu par l'article 1127-2 du Code civil, dont l'entrée en vigueur est soumise à la condition suspensive de la validation du dossier de l'Acheteur par l'Opérateur conformément aux dispositions du présent article.

2.1 Conclusion du contrat

2.1.1 Pour conclure le contrat, l'Acheteur, qui doit obligatoirement disposer d'une adresse e-mail valide accessible depuis un ordinateur, doit suivre le parcours de commande suivant :

2.1.1-a/ L'Acheteur doit tout d'abord choisir s'il souhaite souscrire à un forfait mobile avec ou sans Produit en cliquant sur le bouton correspondant.

- Dans l'hypothèse de la commande d'un Service de Téléphonie mobile sans Produit, l'Acheteur consulte et sélectionne une offre de Service de Téléphonie Mobile parmi celles qui lui sont présentées sur le Site,
- Dans l'hypothèse de la commande d'un Service de Téléphonie mobile avec un Produit, l'Acheteur consulte et sélectionne un Produit parmi ceux qui lui sont présentés sur le Site, puis sélectionne une offre de Service de

Téléphonie Mobile parmi celles qui sont présentées sur le Site et confirme sa sélection en cliquant sur le bouton « commander le pack ».

2.1.1-b/ L'Acheteur accède alors à la page « Panier », constituant la première étape du parcours de commande permettant la conclusion du contrat, dans le cadre de laquelle il :

- (i) peut modifier le contenu de son panier en cliquant sur le bouton « supprimer » figurant sous chacun des éléments de sa commande, et/ou,
- (ii) valide le contenu de ce dernier en cliquant sur le bouton « VALIDER MON PANIER » (le fait de cliquer sur ce bouton est alors constitutif du « premier clic » dans le cadre du système du « double-clic » précité) ;

2.1.1-c/ L'Acheteur accède à la page « Identification ».

Si l'Acheteur est déjà client de l'Opérateur, il doit s'identifier à l'aide de son adresse email et de son mot de passe puis cliquer sur « confirmer », ses informations d'identification et coordonnées sont alors automatiquement renseignées dans le formulaire en ligne. L'Acheteur à alors la possibilité de les corriger si besoin.

Si l'Acheteur est un nouveau client, il doit alors créer un compte et remplir le formulaire en ligne présenté aux fins de s'identifier.

Une fois ses informations d'identification renseignées (ou remontées automatiquement), l'Acheteur :

- (i) déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les CGV, le récapitulatif contractuel de l'offre de Service, les conditions générales d'abonnement et les Tarifs (guide tarifaire et/ou fiches tarifaires) et avoir reçu les informations afférentes au droit de rétractation,
- (ii) précise s'il souhaite pouvoir utiliser le Service pendant la durée de son droit de rétractation, puis clique sur le bouton « continuer » pour accéder à l'étape suivante,
- (iii) précise s'il souhaite conserver son numéro de mobile actuel, dans le cas d'une portabilité entrante et s'il ne souhaite pas conserver son numéro, l'Acheteur doit choisir un numéro parmi ceux qui lui sont proposés,
- (iv) L'Acheteur valide ensuite sa sélection en cliquant sur le bouton « VALIDER MON PANIER ».

2.1.1-d/ L'Acheteur passe ensuite à la seconde étape du parcours de commande permettant la signature du contrat et accède à la page « Paiement » où il doit renseigner les informations à la facturation mensuelle du Service ainsi que ses données carte bancaire afin de procéder au paiement de sa carte SIM et, le cas échéant, de son Produit.

L'Acheteur conclut définitivement le contrat en cliquant sur le bouton « PAYER » (le fait de cliquer sur ce bouton est alors constitutif du « second clic » dans le cadre du système du « double-clic » précité).

Tant qu'il n'a pas cliqué sur le bouton « PAYER » (soit le « second clic »), l'Acheteur peut, à tout moment, revenir à l'une des étapes précédentes, afin d'apporter des modifications et/ou corrections aux informations saisies.

2.1.3 L'Acheteur accède ensuite à la page « Confirmation » : il est alors informé de la prise en compte de sa commande et de l'enregistrement du contrat conclu.

La procédure de conclusion du contrat décrite ci-dessus, associée à l'accusé de réception de la commande de l'Acheteur envoyé par e-mail par Coriolis Télécom à l'adresse renseignée par l'Acheteur constitue le système du « double-clic » qui permet au contrat d'être valablement conclu par voie électronique, conformément aux dispositions de l'article 1127-2 du Code civil.

Ainsi, le fait, pour l'Acheteur, de cliquer sur les boutons « VALIDER MON PANIER » puis « PAYER » exprime son acceptation irrévocable des termes de l'offre de Produit et/ou de Service souscrite.

Par ailleurs, l'Acheteur est informé que le fait de passer une commande à distance l'engage à en régler son montant à Coriolis Télécom.

2. 2 L'Acheteur déclare sur l'honneur que les informations communiquées en ligne dans le formulaire en vue de la validation de son dossier par l'Opérateur sont exactes et seront corroborées par les pièces justificatives dont l'Opérateur se réserve la possibilité de lui demander communication, le cas échéant, préalablement à la levée de la condition suspensive prévue à l'article 2.4 ci-après.

2. 3 L'Acheteur est également informé de ce que l'Opérateur se réserve la faculté, préalablement à la levée de la condition suspensive prévue à l'article 2.4 ci-après, d'exiger de l'Acheteur le versement d'un dépôt de garantie lorsque celui-ci se trouve notamment dans l'une des situations suivantes :

- L'Acheteur n'a pas souscrit préalablement d'autre contrat d'abonnement auprès de l'Opérateur,
- L'Acheteur a souscrit ou souscrit plusieurs contrats d'abonnement auprès de l'Opérateur,
- L'Acheteur est inscrit dans la base « prévention des impayés » tenue par le GIE Préventel (Service mobile),
- L'Acheteur a eu des incidents de paiements au titre des contrats d'abonnements préalablement souscrits auprès de l'Opérateur,

Le dépôt de garantie devra être réglé à l'Opérateur préalablement à l'expédition du(es) Produit(s) et/ou activation du(es) Service(s). L'Opérateur informera l'Acheteur du montant du dépôt de garantie par courrier électronique ou tout autre moyen.

Dans ce cas, l'Acheteur devra adresser à l'Opérateur un chèque du montant du dépôt de garantie demandé à l'ordre de l'Opérateur.

Enfin, l'Acheteur est informé de ce que l'Opérateur se réserve le droit :

- d'annuler ou de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande ou d'un contrat antérieur ;
- de refuser toute commande en cas de motif légitime.

2.4 Condition suspensive

L'Acheteur est informé de ce que l'entrée en vigueur du contrat conclu par voie électronique en application des termes de l'article 2.1 ci-dessus est soumise à la condition suspensive de la validation de son dossier, sur la base des informations qu'il a fournies dans le cadre de la procédure de conclusion du contrat décrite dans ce même article, ainsi qu'au succès du paiement en ligne effectué au moyen de sa carte bancaire.

L'Acheteur sera informé de la levée ou non de la condition suspensive dans le cadre de l'accusé de réception de la commande de l'Acheteur envoyé par e-mail par l'Opérateur.

Dans le cadre d'une commande effectuée sur le Site, l'Acheteur peut alors prendre connaissance, via le Site, du statut de sa commande et, le cas échéant, de l'expédition du(es) Produit(s) et/ou Service(s) commandé(s) en se connectant à son « Espace Client ».

2.5 Preuve du contrat

Les données électroniques enregistrées par l'Opérateur (et notamment les informations fournies par l'Acheteur, ainsi que l'horodatage de la formation du contrat) constituent la preuve de la commande passée entre l'Acheteur et l'Opérateur, ce que l'Acheteur reconnaît et accepte.

Ces données électroniques donnent lieu à l'établissement d'un contrat d'abonnement comportant notamment le numéro d'appel mobile dont l'Acheteur a demandé la portabilité à l'occasion de la conclusion du contrat ou le numéro d'appel qu'il a choisi.

Le(s) contrat(s) accompagné(s) du Mandat de prélèvement SEPA, du récapitulatif contractuel et du formulaire de rétractation sera(ont) communiqué à l'Acheteur, sous forme de fichier électronique au format « pdf », via l'e-mail d'accusé de réception envoyé par l'Opérateur. Il est conseillé à l'Acheteur d'enregistrer les fichiers précités sur le disque dur de son ordinateur et/ou de tout autre support en permettant la conservation, ou bien encore d'en imprimer un exemplaire. De la même façon, il est recommandé à l'Acheteur d'enregistrer et/ou d'imprimer les conditions générales d'abonnement, le récapitulatif contractuel et le guide tarifaire et/ou les fiches tarifaires qui sont des éléments constitutifs de son contrat d'abonnement et, le cas échéant de son contrat TV et qui lui sont communiqués dans l'e-mail de validation de commande ou de confirmation de commande.

L'Acheteur pourra aussi retrouver ces documents dans son Espace Client en ligne accessible depuis le Site.

L'Opérateur, pour sa part, conservera le(s) contrat(s) sous forme de fichier électronique au format « pdf » et s'engage à en communiquer une copie dans un délai raisonnable à tout Acheteur qui en ferait la demande auprès du Service Client dont les coordonnées sont mentionnées à l'article 10.2.

2.6 Conservation du numéro de téléphonie mobile de l'Acheteur chez l'Opérateur

L'Acheteur qui souhaite conserver son numéro d'appel mobile chez l'Opérateur doit se conformer aux dispositions des CGA relatives à la conservation des numéros et à leur portabilité.

Lors de la passation de la commande, l'Acheteur doit fournir les informations demandées et nécessaires à la conservation de son numéro afin d'autoriser l'Opérateur à résilier la ligne dont il est titulaire, souscrite auprès de son opérateur actuel.

Il est rappelé à l'Acheteur que pour pouvoir bénéficier de la conservation de son numéro d'appel, la ligne attachée audit numéro doit toujours être active au moment du portage et que la ligne souscrite dans le cadre de la commande ne doit pas avoir fait l'objet de rétractation.

2.7 Disponibilité

Les offres de Services, les Produits et les prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site www.coriolis.com dans la limite des stocks disponibles chez l'Opérateur.

En cas de rupture momentanée de stock sur un Produit donné, la commande est mise en attente jusqu'à réception de la totalité des Produits. La commande ne peut donc pas faire l'objet de livraison partielle. L'Acheteur peut suivre l'état d'avancement de sa commande dans son Espace Client.

Lors d'une rupture définitive de stock sur un Produit, l'Opérateur en informe l'Acheteur par courrier électronique ou tout autre moyen. Dans ce cas, l'Opérateur procède conformément aux dispositions de l'article 4 ci-après.

Article 3. Conditions de l'Offre

Les offres de Produits et Services sont réservées aux Acheteurs particuliers, personnes physiques, âgés d'au moins 18 ans, domiciliés en France Métropolitaine et Corse ou justifiant de liens stables impliquant une présence significative en France métropolitaine et sont limitées à 5 commandes tous les 6 mois par Acheteur, sous réserve de la validation du dossier par l'Opérateur.

Il est interdit à l'Acheteur de faire des Produits et/ou Services l'Opérateur un usage commercial.

Les offres de Produits et/ou Services et leurs caractéristiques sont celles décrites sur le site Internet.

Les offres de Produits et/ou Service sont valables dans la limite des stocks disponibles.

L'Opérateur attire l'attention de l'Acheteur sur le fait que certaines offres sont limitées dans le temps et qu'en conséquence, il appartient à l'Acheteur de prendre toute disposition afin de transmettre, le cas échéant, en temps utile à l'Opérateur les documents nécessaires à l'acceptation de sa commande.

3.1 Service de Téléphonie Mobile seul

Les offres de Services de Téléphonie Mobile sont conditionnées à la souscription d'un contrat d'abonnement d'une durée minimum d'engagement de 12 mois sauf pour une souscription à une offre sans engagement.

L'utilisation des Services de Téléphonie Mobile de l'Opérateur est régie par les CGA disponibles sur le Site Internet, dont l'Acheteur a déclaré en avoir pris connaissance et les accepter préalablement à la conclusion du contrat. L'Acheteur est invité à télécharger et enregistrer les CGA afin d'en disposer ultérieurement.

Les tarifs des Services de Téléphonie Mobile, comme leurs différentes modalités d'application, sont définis dans le Guide Tarifaire et font l'objet d'un récapitulatif contractuel et d'une fiche d'information standardisée établis par l'Opérateur à l'intention de ses Abonnés, consultables par l'Acheteur au moment de la souscription de son abonnement, et disponible en tout état de cause sur le Site Internet et dans son Espace Client.

3.2 Produit avec Service de Téléphonie Mobile

Le prix du Produit est conditionné à la souscription d'un abonnement aux Services de l'Opérateur au tarif en vigueur d'une durée minimum d'engagement de 24 mois.

Article 4. Expédition – Livraison

Sous réserve de leur disponibilité, les Produits et/ou Services commandés sont livrés, exclusivement en France métropolitaine, par voie postale dans un délai de 30 jours maximum à l'adresse indiquée par l'Acheteur dans le cadre du processus de conclusion du contrat. Ce délai est décompté à partir de la levée, le cas échéant, de la condition suspensive par l'Opérateur. L'Acheteur est tenu de fournir dans le cadre du dit processus la totalité des informations nécessaires à la livraison (adresse exacte, code porte ...). À défaut, l'Opérateur ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un défaut de livraison.

La livraison est réputée effectuée par la délivrance à l'Acheteur du Produit ou Service commandé. Elle se matérialise par la signature de l'Acheteur ou de toute personne de son foyer ou mandatée par lui, du bon de livraison.

En cas d'indisponibilité du Produit et/ou Service commandé, l'Opérateur s'engage à en informer l'Acheteur dans les sept (7) jours suivant l'envoi de l'email d'accusé de réception de la commande, et à lui proposer soit le remboursement du prix des Produits et/ou Services dans le cas où elle l'aurait facturé et encaissé dans un délai maximum de 14 jours à compter du paiement de l'Acheteur, soit un Produit d'une qualité ou d'un prix équivalent.

L'Acheteur doit formuler toute réclamation éventuelle concernant la nature du Produit ou toute avarie subie par le Produit au cours du transport, au moment de sa livraison ou de refuser la livraison, et de confirmer cette réclamation dans les meilleurs délais suivants la livraison du Produit à l'adresse e-mail suivante: sav@coriolis.fr ou par téléphone au service client 0969 32 10 40 (prix d'un appel local depuis un fixe en France Métropolitaine). La présente disposition ne prive pas l'Acheteur de l'exercice des droits accordés aux consommateurs relativement à la garantie légale de conformité des produits ni sur la garantie des vices rédhibitoires.

Aucun Produit ne sera échangé avant d'avoir été réexpédié et réceptionné par l'Opérateur, en bon état et complet. Il appartiendra à l'Acheteur de préciser le vice ou l'anomalie qu'il aura constaté aux fins de vérification par l'Opérateur.

Article 5. Droit de rétractation

5.a/ Dans l'hypothèse de la commande d'un Produit et/ou Service de Téléphonie mobile : Conformément aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la livraison de sa commande pour faire retour du Produit à l'Opérateur pour échange ou, le cas échéant, remboursement, sans pénalités, à l'exception des frais de retour.

En cas de souscription à un Service seul, ou en cas de demande de remboursement de Produits commandés par l'Acheteur et associé à un Service de Téléphonie Mobile, l'Acheteur dispose également de la faculté de résilier ce Service, de préférence par lettre recommandée AR. L'exercice de cette faculté est enfermé dans le délai de 14 jours précité, à compter de la livraison de la Carte SIM pour un Service de Téléphonie Mobile.

5.b/ Toutefois, toute rétractation concernant une commande associée à une demande de portabilité entrante, reçue par l'Opérateur dans un délai inférieur à quatre jours (4) précédant la date de portage figurant sur la commande (délai au-delà duquel le portage devient irréversible) entraînera la perte définitive du numéro dont le portage était demandé, sans que la responsabilité de l'Opérateur puisse être engagée de manière quelconque à cet égard.

5.c/ Pour exercer son droit de rétractation, l'Acheteur adresse à CORIOLIS TELECOM dans le délai de 14 jours précité le formulaire de rétractation prévu à cet effet, ou un courrier en ce sens dépourvu d'ambiguïté, à l'adresse suivante :

De préférence par LRAR à CORIOLIS TELECOM Cellule BR –16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris ou par email à l'adresse retractationmobile@coriolis.fr

5.d/ Dans l'hypothèse où l'Acheteur demanderait la résiliation du Service de Téléphonie mobile associé à un Produit sans faire retour dudit Produit et/ou de la Carte SIM dans le délai de 14 jours suivant son courrier de rétractation, l'Acheteur sera redevable du prix du Produit sans Abonnement indiqué sur la page de présentation du Produit et/ou du prix de la Carte SIM fixé forfaitairement à la somme de 10 €.

Le(s) Produit(s) et le cas échéant la(les) Carte(s) SIM, doit (doivent) être retourné(s) par l'Acheteur, dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, à ses frais, complet(s) et en parfait état, accompagné(s) de tous les accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations, et de la copie du bordereau de livraison, à l'adresse suivante :

CORIOLIS TELECOM Cellule BR – 16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris

Avant tout retour, l'Acheteur doit contacter le service client afin d'obtenir un numéro de retour à joindre obligatoirement au colis afin que la demande soit prise en compte. Tout retour sans ce numéro de retour ne pourra être traité. Il est conseillé à l'Acheteur d'effectuer le retour du (des) Produit(s) et/ou de la(les) Carte(s) Sim par envoi en recommandé avec avis de réception.

Les Produits retournés sans numéro de retour, incomplets, abîmés, endommagés ou salis, ne pourront pas être repris, l'Opérateur se réservant la faculté de prélever à l'Acheteur le prix du Produit nu sans abonnement selon tarif en vigueur au moment de la vente, tel qu'indiqué sur la page de présentation du Produit ou la pénalité forfaitaire prévue dans le Guide Tarifaire, sauf les cas où l'Acheteur pourra démontrer que si le Produit a été retourné incomplet, abîmé, endommagé ou sali, cela l'a été suite à la survenance d'un événement de force majeure.

Il est expressément convenu que les montants facturés en application des paragraphes précédents se compenseront automatiquement avec toutes les sommes dues par l'Opérateur à l'Acheteur.

Le remboursement s'effectue dans un délai de 14 jours à compter de la réception de la notification écrite de rétractation par crédit sur le compte rattaché à la carte bancaire utilisée pour le paiement. En cas de souscription d'un abonnement associé à l'envoi d'un Produit, ce délai est prolongé jusqu'à réception du Produit ou jusqu'à ce que l'Acheteur fournisse une preuve de l'expédition du Produit. La date retenue sera celle du premier de ces faits.

L'Acheteur qui souhaite utiliser le Service de Téléphonie mobile avant l'expiration du délai de rétractation mentionné ci-dessus doit cocher la case prévue à cet effet lors de sa commande.

En cas d'exercice du droit de rétractation après avoir fait usage du Service, l'Acheteur est informé que l'Opérateur lui facturera l'abonnement et/ou les options au prorata de la durée d'utilisation ainsi que, le cas échéant, les communications exclues et/ou en dépassement du forfait. Il sera également facturé, le cas échéant, de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir son bon fonctionnement telles que personnalisation (téléchargements de photos, musique, vidéos, applications...) ou dégradation (bouton ou écran cassé, rayures...) du Produit.

L'Acheteur qui a souhaité utiliser le Service dans les conditions précitées est informé que toute demande de portabilité de son numéro mobile auprès d'un autre opérateur pendant son délai de rétractation entraîne obligatoirement les obligations de renvoi ou de restitution du Produit à ses frais, de paiement du Service utilisé, et le cas échéant de la dépréciation du Terminal dans les conditions précitées. Dans cette hypothèse, l'Opérateur remboursera à l'Acheteur, sous réserve de ce qui précède, les sommes versées dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date du portage effectif du numéro. En cas

de souscription d'un abonnement associé à l'envoi d'un Produit, ce délai est prolongé jusqu'à réception du Produit ou de la preuve de l'expédition de celui-ci. La date retenue sera celle du premier de ces faits.

Article 6. Prix – Facturation – Paiement

6.1 Prix

Les prix applicables, qui s'entendent toutes taxes comprises, hors frais de livraison et, le cas échéant, frais de gestion, sont ceux en vigueur au jour de la conclusion du contrat par l'Acheteur. L'attention de l'Acheteur est attirée sur le fait que les prix des Produits peuvent être soumis à conditions et notamment, à la souscription d'un abonnement à une offre de Service assortie d'une durée minimum d'engagement ou non.

L'Opérateur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits seront facturés sur la base des prix en vigueur à la date de conclusion du contrat.

Dans le cadre de la réglementation européenne sur le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), une contribution environnementale est incluse dans le prix des Produits.

Les frais de livraison et/ou les frais de gestion sont indiqués, le cas échéant, dans le cadre du panier de commande, mais également de la page récapitulatif la commande.

Toutes les conditions tarifaires des offres de Produits et/ou Services présentées sont disponibles sur le site Internet de l'Opérateur.

Des offres spécifiques au web peuvent être mises en ligne sur le site Internet de l'Opérateur et sont strictement applicables aux ventes réalisées par l'intermédiaire du site www.coriolis.com.

Sauf dérogation, les promotions ne sont pas cumulables avec d'autres promotions en cours.

6.2 Modalités de paiement

Toutes les commandes passées ou finalisées sur le site www.coriolis.com sont payables par carte bancaire dans les conditions ci-dessous. Afin de sécuriser les transactions sur son site Internet, un système de paiement en ligne SSL (secured socket layer) est proposé à l'Acheteur qui permet de crypter le numéro de sa carte bancaire. Pour pouvoir bénéficier du mode de paiement sécurisé SSL l'Acheteur doit impérativement utiliser les navigateurs compatibles avec le système SSL. En outre, afin de vérifier si l'Acheteur est bien en possession physique de la carte bancaire utilisée pour procéder au paiement, il lui sera demandé d'indiquer les trois chiffres du cryptogramme visuel figurant au dos de la carte bancaire lors de la saisie des coordonnées bancaires effectuées au moment du paiement.

Le règlement du prix du(es) Produit(s) ou des frais de gestion s'effectue par carte bancaire. Le débit de cette transaction est effectué au moment de l'expédition du(es) Produit(s) ou de la(des) carte(s) d'accès au Service (carte SIM) ou du Matériel.

Le règlement du(es) Service(s) sans engagement lorsqu'il (ils) est(sont) commandé(s) sans Produit s'effectue suite à l'émission de la facture, ayant elle-même lieu dès l'expédition de la(des) carte(s) d'accès au Service (carte SIM).

Le premier règlement du(es) Service(s) avec abonnement et commandé avec un Produit aura lieu quant à lui à l'échéance de la première facture mensuelle et s'effectuera par prélèvement automatique.

Par la suite, le règlement du(es) Service(s) avec abonnement avec ou sans engagement de durée s'effectuera selon les modalités prévues pour chaque offre de Service telle que figurant dans les CGA et le guide tarifaire applicables.

Les factures mensuelles relatives au(x) Service(s), et le cas échéant la facture du Produit sont adressées par sur support durable électronique disponibles sur l'Espace Client accessible depuis le site [coriolis.com](http://www.coriolis.com). L'Acheteur aura accès à l'Espace Client grâce à son identifiant et son mot de passe. Ces factures sont disponibles 12 mois et peuvent être imprimées à tout moment par l'Acheteur. L'Acheteur peut opter à tout moment pour l'envoi de ses factures sur support papier par courrier postal.

6.3 Retard ou défaut de paiement

En cas de défaut de paiement du Produit, l'Opérateur se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de la mise en œuvre de toute autre voie d'action.

En cas de retard ou de défaut de paiement du Service, l'Opérateur se réserve le droit de suspendre la ligne de l'Acheteur défaillant voire de la résilier conformément aux stipulations des CGA applicables, et/ou de refuser toute demande d'activation jusqu'au complet paiement des sommes dues.

6.4 Erreur manifeste / Prix dérisoire

L'Acheteur est informé qu'en cas d'erreur manifeste concernant l'affichage du prix du Produit, entraînant un prix dérisoire et/ou illusoire ou en tout état de cause, un prix excessivement inférieur ou prix habituellement pratiqué par les autres

vendeurs pour ce même Produit, l'Opérateur sera en droit d'annuler la vente dudit Produit ou de rejeter la commande, le contrat n'ayant pu être valablement formé en raison du caractère dérisoire et/ou illusoire de la contrepartie financière du Produit.

Article 7. Clause de réserve de Propriété

De convention expresse, et nonobstant toute clause contraire, l'Opérateur se réserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement de l'intégralité du prix, étant précisé que seul l'encaissement effectif du prix vaudra paiement. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'Acheteur, dès leur livraison, des risques et périls liés à la garde du Produit.

Article 8. Garantie – Service après-vente

8.1 – Délivrance conforme

L'Opérateur doit délivrer un Produit conforme au contrat selon les critères suivants :

- Le Produit doit correspondre aux caractéristiques prévues au contrat (ex : description, type, quantité, qualité, fonctionnalité, la compatibilité ou l'interopérabilité, mises à jour, ...),
- Le Produit doit être propre à tout usage légitimement attendu par l'Acheteur,
- Le Produit doit être livré avec tous les accessoires légalement requis et instructions d'installation,
- Les éventuels éléments numériques intégrés au Produit peuvent ne pas être fournis selon la dernière version disponible qui sera néanmoins proposée à l'Acheteur au moment de la configuration du Produit.

L'Acheteur est par ailleurs informé que le Produit ne sera pas nécessairement compatible avec les mises à jour qui pourront être proposées à l'avenir.

Concernant les éventuelles mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité d'un Produit comportant des éléments numériques, l'Acheteur est informé qu'il est en droit de les refuser ou de les désinstaller le cas échéant, dans l'hypothèse où elles auraient une incidence négative (non mineure) sur l'accès à ces éléments numériques ou sur leur utilisation.

L'Opérateur répond aussi des défauts résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou d'installation faite par ses soins ou sous sa responsabilité.

8.2 – Garantie

Les Produits neufs (téléphones mobiles, batteries, logiciels) ainsi que leurs accessoires sont garantis par leurs constructeurs contre tout défaut de matière première ou de fabrication ayant pour origine un phénomène interne au Produit. La durée et les conditions de garantie propre à chaque Produit ou accessoire sont communiquées à l'Acheteur en même temps que le Produit ou l'accessoire ou sont disponibles sur simple demande auprès de l'Opérateur.

La présomption d'antériorité des défauts est de deux (2) ans pour les Produits neufs et d'un (1) an pour les Produits d'occasion (pour les produits d'occasion, passé le délai d'un an suivant l'achat, l'Acheteur devra démontrer que le défaut existait déjà au moment de la vente).

Les dommages d'origine externe (tels que les chocs, les chutes, la foudre, l'incendie, le dégât des eaux, la tempête ou le vandalisme), engageant la responsabilité d'un tiers, résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive ou consécutifs à une mauvaise utilisation du Produit, à une utilisation non-conforme ou consécutifs à une usure normale, sont exclus de la garantie mais peuvent faire l'objet d'une réparation sur devis dans le cadre du service après-vente du constructeur.

La responsabilité de l'Opérateur ne saurait être engagée pour les dommages que l'Acheteur est susceptible de subir du fait du mauvais fonctionnement ou de la panne des Produits ou Services, tels que notamment tout trouble de jouissance, toute perte d'exploitation, tout préjudice commercial, moral.

Les stipulations ci-dessus ne font pas obstacle à l'application de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil et par les articles L 217-3 et suivants du Code de la consommation.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date de l'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou à ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant la contenu numérique ou le service numérique et non la date de l'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1) Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2) La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3) La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4) La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L.217-1 à L.217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300.000 euros, qui peut être portée à 10% du chiffre d'affaires moyen annuel (article L.241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Article 1641 du Code civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648, alinéa 1 du Code civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 9. Données personnelles

Les informations concernant l'Acheteur sont recueillies par l'Opérateur afin de traiter les commandes et de permettre le suivi de son dossier. Chaque Acheteur dispose conformément aux dispositions de la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978 d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant en s'adressant à :

DPO de Coriolis Télécom, 16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris ou dpo@coriolis.fr

L'Acheteur d'un Produit de marque Samsung est informé que, à la demande de Samsung, ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone et numéro de série du produit acheté, seront conservées par l'Opérateur pendant une durée de 6 ans suivant la vente pour le besoin de gestion d'éventuel rappel de produit par Samsung. Le cas se présentant, à la demande expresse de Samsung, l'Opérateur adressera à Samsung les coordonnées des Acheteurs qui auraient acquis auprès de l'Opérateur un produit Samsung faisant l'objet d'un rappel constructeur dans le cadre des articles L.421-3 et L.423-2 du code de la consommation et ce, afin de permettre à Samsung d'informer directement l'Acheteur du rappel du produit et des conditions de sa mise en œuvre.

L'Opérateur pourra, après autorisation expresse de l'Acheteur, utiliser les informations nominatives de l'Acheteur à des fins de prospection commerciale.

Article 10. Service Client

10.1 Suivi de la commande

Un Service Client Vente à Distance est mis à disposition de l'Acheteur du lundi au samedi de 9h à 18h pour répondre à toutes les questions concernant le **suivi de sa commande**, au 0969.32.94.77 (prix d'une communication locale depuis un poste fixe en France métropolitaine).

L'Acheteur peut également écrire à l'Opérateur à l'adresse suivante : Coriolis Télécom – Service Client – TSA 21986 -92894 Nanterre Cedex

L'adresse électronique suivante est également à la disposition de l'Acheteur : support@coriolis.com.

10.2 Fonctionnement des Services ou gestion des abonnements de téléphonie mobile

Un Service Client est mis à disposition de l'Acheteur du lundi au vendredi de 9h00 h à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 pour répondre à toutes les questions concernant le fonctionnement des Services de téléphonie mobile de l'Opérateur au 0969.32.10.40 (prix d'une communication locale depuis un poste fixe en France métropolitaine) ou au 901 depuis une ligne mobile Coriolis (communication décomptée du forfait après la première minute gratuite).

L'Acheteur peut également écrire à l'Opérateur à l'adresse suivante : Coriolis Télécom – Service Client - TSA 21986 - 92894 Nanterre Cedex.

Article 11. DEEE

Conformément à la réglementation en vigueur relative à l'élimination des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), l'Opérateur s'engage à contribuer au traitement, à la valorisation et au recyclage des déchets mis sur le marché.

L'Acheteur ne doit en aucun cas jeter les Produits dans la nature ou dans les poubelles ménagères avec les autres déchets non triés, afin que ces derniers puissent faire l'objet d'une collecte sélective en vue de leur valorisation, de leur réutilisation ou de leur recyclage et de la sorte contribuer à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé. La batterie doit être retirée avant de jeter le Produit.

Des points de collecte sont mis à disposition par les communes pour le traitement des DEEE. L'Acheteur a aussi la possibilité de retourner son équipement de téléphonie mobile usagé à l'Opérateur. Pour tout retour, l'acheteur doit contacter par mail le service SAV : sav@coriolis.fr, lorsque ce dernier acquiert un Produit auprès de l'Opérateur. En cas de reprise, l'Opérateur assurera le tri sélectif et la valorisation du DEEE en s'adressant à des organismes de recyclage et en versant une contribution financière auprès d'un éco-organisme agréé. Conformément à la réglementation, l'Acheteur est informé du montant de la contribution environnementale (éco-tax) qu'il doit acquitter pour contribuer à la gestion des DEEE par une mention spécifique sur sa facture.

Article 12. Force majeure

La responsabilité de l'Opérateur ne peut être engagée au cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution ou le retard dans l'exécution d'une ou plusieurs obligations à sa charge au titre des présentes CGV, résulte d'un cas de force majeure tel que retenu par les tribunaux français.

Article 13. Divers

Les parties conviennent que la loi applicable aux présentes conditions générales de vente est la loi française.

De convention expresse entre l'Opérateur et l'Acheteur, les SMS que Coriolis Telecom pourra adresser à l'Acheteur au titre de l'exécution du contrat auront valeur probante.

De même, les courriers électroniques adressés par l'Opérateur à l'Acheteur pour les besoins de l'exécution du Contrat auront valeur probante sous réserve que l'Acheteur ait communiqué une adresse électronique au cours de la passation de la commande ou en cours d'exécution du contrat. L'Acheteur s'engage à communiquer au Service Client Vente à Distance toute modification de son adresse de contact.